



FORMATION

MAÎTRISER L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DU CSE

Le Comité Social et Économique (CSE) est l'instance unique de représentation du personnel dans l'entreprise. Les règles applicables au CSE sont, pour partie, une reprise des règles applicables aux anciens Comité d'Entreprise (CE), Délégués du Personnel (DP) et Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT). L'ordonnance 2017-1386 a transféré la quasi-totalité des missions du CHSCT au CSE. Afin d'éviter tout risque contentieux pour l'employeur et tout particulièrement le risque de délit d'entrave, il est important de maîtriser et respecter les moyens et les droits dont disposent les membres du comité social et économique.

OBJECTIFS

Identifier le rôle et les nouvelles attributions du CSE ;
Distinguer les moyens d'action ;
Maîtriser les règles de fonctionnement du CSE et les obligations de l'employeur.

PUBLIC

Responsables des relations et des affaires sociales
Responsables des ressources humaines
Juristes en droit social

PREREQUIS

Des connaissances générales en droit du travail sont requises pour suivre utilement cette formation.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Par prise de contact email ou téléphone 15 jours avant la formation.

COMPETENCES ACQUISES

Maîtriser la pratique du droit social pour conseiller utilement et défendre au mieux les intérêts de votre entreprise :

- Cerner le champ d'intervention du CSE
- Respecter les droits et moyens du CSE
- Maîtriser les règles de fonctionnement du CSE
- Respecter les obligations d'information et de consultation du CSE



Raison sociale : DJS Avocats - Type de structure : SAS
Numéro de Toque : G0761 - Adresse : 5 rue Lincoln, 75008 Paris, France
Siret : 913947958 - Code Naf : 6910Z - Capital Social : 414.480 €
Numéro de TVA intracommunautaire : FR 33 913947958



PROGRAMME

Module 1. Cerner le champ d'intervention du CSE

- Connaître les attributions du CSE dans les entreprises d'au moins 50 salariés
 - Les attributions existantes dans les CSE des entreprises de moins de 50 salariés
 - Les attributions spécifiques aux CSE des entreprises d'au moins 50 salariés
- Maîtriser la procédure de mise en place du CSE
 - Déterminer le niveau de mise en place : entreprise, CSE d'établissement, CSE central d'entreprise, UES, CSE interentreprises
 - Connaître l'effectif de référence
 - Connaître la composition du CSE
- Organiser les élections
- Focus sur le conseil d'entreprise

Test de connaissances : quiz sur les attributions du CSE dans les entreprises d'au moins 50 salariés et le cadre de mise en place d'un CSE

Module 2. Respecter les droits et moyens du CSE

- Connaître les droits des membres du CSE
 - Les crédits d'heures
 - La liberté de déplacement et de réunion
 - L'obligation de secret et de discrétion
 - La protection spécifique : licenciement et discrimination
- Mettre à disposition les moyens matériels
 - Local, affichage, nouvelles technologies
 - Le droit à la formation des élus du CSE
- Distinguer les deux budgets du CSE
 - Le budget de fonctionnement
 - Le budget des activités sociales et culturelles
 - Les obligations comptables et de transparence financière

Étude de cas : exemples de calcul du budget de fonctionnement

Module 3. Maîtriser les règles de fonctionnement du CSE

- Connaître l'organisation interne du CSE
 - Les désignations obligatoires
 - Le règlement intérieur
 - Les commissions internes du CSE
- Organiser les réunions obligatoires du CSE
 - Périodicité et participants des réunions
 - Formalités sur l'organisation
- Maîtriser le déroulement d'une réunion
 - Le principe de discussion et les réponses motivées de l'employeur
 - Les modalités sur le droit de vote
 - La rédaction et la diffusion du procès-verbal

Exercice d'application : rédaction d'un ordre du jour du CSE et d'un règlement intérieur



Raison sociale : DJS Avocats - Type de structure : SAS
Numéro de Toque : G0761 - Adresse : 5 rue Lincoln, 75008 Paris, France
Siret : 913947958 - Code Naf : 6910Z - Capital Social : 414.480 €
Numéro de TVA intracommunautaire : FR 33 913947958



- Gérer les moyens d'action du CSE
 - Le recours aux experts
 - L'exercice des droits d'alerte
- Prévenir les risques juridiques
 - Le délit d'entrave : définition, exemples et sanction
 - Les actions en justice du CSE

Test de connaissances : quiz sur les règles de fonctionnement du CSE

Module 4. Respecter les obligations d'information et de consultation du CSE

- Connaître les consultations et informations récurrentes d'ordre public
 - Les domaines de consultation d'ordre public
 - La BDES
- Gérer la négociation d'un accord majoritaire pour définir le contenu, les modalités et la périodicité des informations et consultations du CSE
 - L'accord collectif aménageant les consultations d'ordre public
 - Identifier le niveau de négociation (groupe, entreprise) et le moment de la négociation
 - Choisir le moment de la négociation
- Connaître les règles supplétives à défaut d'accord
 - Intégrer les règles spécifiques pour les entreprises d'au moins 300 salariés

Test de connaissances : quiz sur les sujets relevant de l'ordre public et ceux ouverts à la négociation, analyse d'un exemple d'accord sur le contenu, les modalités et la périodicité des informations et consultations du CSE



Raison sociale : DJS Avocats - Type de structure : SAS
Numéro de Toque : G0761 - Adresse : 5 rue Lincoln, 75008 Paris, France
Siret : 913947958 - Code Naf : 6910Z - Capital Social : 414.480 €
Numéro de TVA intracommunautaire : FR 33 913947958



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Équipe pédagogique :

Un avocat expert de la thématique.

Techniques pédagogiques :

Pédagogie participative mettant l'apprenant au cœur de l'apprentissage. Utilisation de techniques ludopédagogiques pour une meilleure appropriation. Ancrage facilité par une évaluation continue des connaissances au moyen d'outils digitaux et/ou de cas pratiques.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation.

INFORMATIONS UTILES

Durée : 2 jours – 14 heures

Tarif : 3.000 euros HT

Contact :

c.smadja@djs-avocats.com

01.44.07.19.03



Raison sociale : DJS Avocats - **Type de structure** : SAS
Numéro de Toque : G0761 - **Adresse** : 5 rue Lincoln, 75008 Paris, France
Siret : 913947958 - **Code Naf** : 6910Z - **Capital Social** : 414.480 €
Numéro de TVA intracommunautaire : FR 33 913947958



REFERENCES



Raison sociale : DJS Avocats - Type de structure : SAS
Numéro de Toque : G0761 - Adresse : 5 rue Lincoln, 75008 Paris, France
Siret : 913947958 - Code Naf : 6910Z - Capital Social : 414.480 €
Numéro de TVA intracommunautaire : FR 33 913947958